

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 29 septembre 2025 à 14 h.

NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT l'article 58 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT le document « Comités statutaires du conseil d'administration » relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement général de ces comités;

CONSIDÉRANT que l'article 1 de ce document prévoit que les personnes assumant la présidence et la vice-présidence du conseil d'administration sont membres d'office du comité sur les orientations stratégiques;

CONSIDÉRANT les articles 17 et 18 du document précité concernant la désignation des autres membres des comités, la désignation des observateurs et la durée de leur mandat;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat des membres et des observateurs est d'une année, se terminant à la réunion du conseil d'administration de septembre, et que ces mandats sont renouvelables;

CONSIDÉRANT que les observateurs du comité d'audit et du comité de gouvernance et d'éthique, qui sont membres du conseil d'administration, sont désignés par le conseil d'administration lors de sa rencontre de septembre;

CONSIDÉRANT que l'observateur du comité d'audit, qui est membre du personnel professionnel, est désigné par le Syndicat du personnel professionnel au plus tard le 2e lundi du mois de septembre;

CONSIDÉRANT les explications du secrétaire général;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité sur les orientations stratégiques, pour un mandat débutant le 30 septembre 2025 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2026 :

- Gilles Bronchti;
- Gabrielle Fréchette-Boilard; - Diane Gagné;

2. de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de gouvernance et d'éthique, pour un mandat débutant le 30 septembre 2025 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2026 :

- Marta Acevedo, membre du conseil d'administration nommé en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Jean-Philippe Chenel, membre du conseil d'administration nommé en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Johanne Hinse, membre du conseil d'administration nommé en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

3. de nommer les personnes suivantes à titre d'observateurs sur le comité de gouvernance et d'éthique, pour un mandat débutant le 30 septembre 2025 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2026 :

- Daphnée Drouin, membre du conseil d'administration nommé en vertu de l'alinéa c) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Diane Gagné, membre du conseil d'administration nommé en vertu de l'alinéa c) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

4. de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité d'audit, pour un mandat débutant le 30 septembre 2025 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2026 :

- Anne Villeneuve, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Julie Biron, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Johanne Hinse, membre du conseil d'administration nommé en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

5. de nommer les personnes suivantes à titre d'observateurs sur le comité d'audit, pour un mandat débutant le 30 septembre 2025 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2026 :

- Sylvie Calille, membre du conseil d'administration nommé en vertu de l'alinéa c) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Daphnée Drouin, membre du conseil d'administration nommée en vertu de l'alinéa c) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

6. de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité des ressources humaines, pour un mandat débutant le 30 septembre 2025 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2026 :

- Marta Acevedo, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

- Éric Milette, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Johanne Hinse, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec.
- Corentin Sabaut, membre étudiant du conseil d'administration.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général